

30/05/2025

Plan d'action

Bachelier : Educateur spécialisé
en accompagnement psycho-
éducatif.



Directeur : M. Muharem EMINI

Coordinateur qualité : M. Jérôme ANSELIN

Coordinateur de section : M. Romain VAN KOL

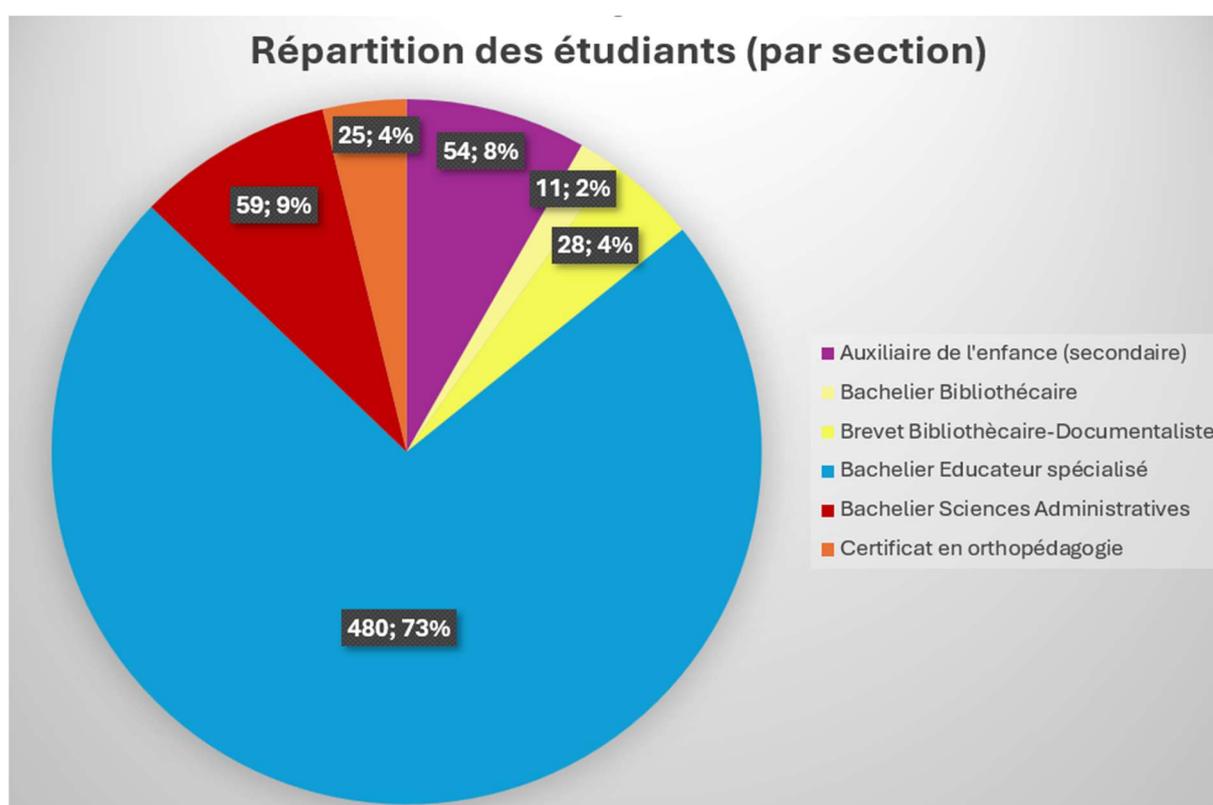


Commission communautaire française

1. Introduction

L'Institut Jean-Pierre Lallemand est un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale, situé en plein cœur de Bruxelles, au sein du réseau de la Commission communautaire française (Cocof). Il propose plusieurs formations de niveau bachelier et certificat, dont la section « Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif » (BES), qui accueille une part importante du public étudiant.

Pour l'année académique 2024-2025, l'Institut compte environ 657 étudiants, répartis entre ses différentes sections. La section BES représente historiquement l'un des pôles les plus dynamiques de l'établissement, marquant une évolution soutenue des inscriptions au fil des années.



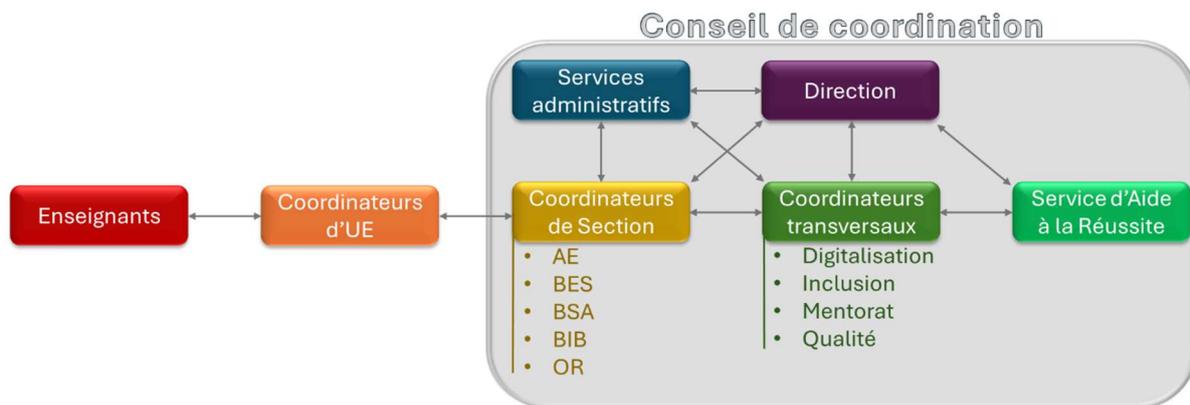
Le Bachelier en éducation spécialisée vise à former des professionnels capables d'accompagner des personnes en situation de handicap, de vulnérabilité ou d'exclusion, dans une approche respectueuse de leurs projets de vie et de leur autonomie. Le programme alterne des enseignements théoriques, méthodologiques et de recherche, ainsi que des périodes de stage en immersion professionnelle. Il met l'accent sur la pluridisciplinarité, la posture réflexive, ainsi que sur l'appropriation progressive des compétences sociales, éthiques et pédagogiques.

Dans le cadre de la dynamique institutionnelle portée par la politique qualité, ce plan d'action 2025-2026 vise à actualiser les objectifs prioritaires de la section BES. Il s'appuie sur les constats issus du rapport d'autoévaluation institutionnelle, les recommandations

internes, ainsi que les enquêtes menées auprès des parties prenantes (étudiants, enseignants, partenaires de terrain). Il s'inscrit dans la continuité du plan précédent de 2021, tout en intégrant les nouvelles réalités pédagogiques, organisationnelles et numériques.

Ce travail s'inscrit également dans la continuité des recommandations émises par l'AEQES, notamment à l'issue de la visite du comité d'experts en octobre 2022. Le rapport de cette évaluation externe constitue un jalon essentiel dans l'analyse des forces et des points d'amélioration de la section.

Le pilotage de la qualité est assuré par le Conseil de coordination, organe central de gouvernance qui regroupe la Direction, les coordinateurs de section, les référents transversaux (inclusion, numérique, qualité, mentorat) et les services administratifs. Il veille à la mise en œuvre, au suivi et à l'ajustement continu des actions, dans une logique d'intelligence collective.



Les étudiants y sont également impliqués via leurs représentants. Les délégués de section participent activement à des réunions dédiées, au cours desquelles ils commentent les résultats d'enquêtes, partagent les retours des groupes et contribuent à la co-construction des dispositifs pédagogiques et organisationnels. Un espace numérique leur est dédié sur la plateforme d'e-learning afin de faciliter les échanges et la transmission d'informations. Le rôle des délégués a été progressivement redéfini dans un vademecum et fera l'objet de nouveaux ajustements à travers, notamment, l'instauration expérimentale d'élections sans candidats dès 2025-2026.

L'évaluation interne repose sur plusieurs dispositifs complémentaires : des enquêtes en ligne (institutionnelles et pédagogiques), des focus groupes, des entretiens qualitatifs, ainsi qu'une analyse régulière des taux de réussite, d'insertion professionnelle et des indicateurs de satisfaction. Ces données sont centralisées et analysées par le coordinateur qualité, en lien avec les autres membres du Conseil de coordination. Ce processus vise une amélioration continue, ancrée dans la réalité du terrain et en dialogue avec les parties prenantes.

2. Plan stratégique



Axe 1 : Organisationnel

- Améliorer la communication interne
- Renforcer la communication externe
- Accès à des ressources institutionnelles pour les étudiants



Axe 2 : Pédagogique

- Améliorer l'aide à la réussite
- Renforcer la dimension de recherche
- Faciliter l'accès à des ressources numériques



Axe 3 : Démarche Qualité

- Mettre en place des dispositifs d'évaluation
- Coordonner, réactualiser et suivre le plan d'actions



3. Plan d'actions de la section (réactualisation 2024-2025)

Institut Lallemand – Bachelier Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif							
Plan d'actions							
Axe 1 : Organisationnel (Communications et ressources)							
1. Communication interne							
Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
1. Clarifier les rôles ⇒ <i>Pour le personnel</i> ⇒ <i>Pour les étudiants</i> ↻ Au niveau institutionnel ↻ Au sein de la section	Diffuser/afficher des organigrammes : Référénts cours, délibération, planning, soutien administratif Direction, Inclusion, Qualité, Mentorat, Plateforme E-learning Coordination, référénts stages, VAE, accompagnement pédagogique, équipes administratives, ...	***	Mise à jour en 2024-2025	Clarification et visibilité de l'organisation interne Définition et clarification des rôles	Secrétariat de Direction + Validation par conseil des coordinations	Création et diffusion des documents	Organigrammes affichés dans les couloirs de l'établissement Organigrammes diffusés sur la plateforme e-learning (Moodle)
2. Fournir des documents intégrés pour chaque Unité d'Enseignement ⇒ Intégrer les informations méthodologiques, pratiques et d'évaluation pour chaque UE et activités d'enseignement. ⇒ Permettre un document intégré et uniformisé.	Rédaction, diffusion et réactualisation de Vademecum. Phase 1 : Rédaction d'un modèle-type Phase 2 : Pilotage d'un Vademecum pour chaque UE Phase 3 : Réactualisation annuelle du Vademecum	***	2024 2024-2025 2025-2029	Obtenir un document de référence pour chaque UE lisible et intégré par les étudiants. Centraliser l'ensemble des informations concernant chaque module d'enseignement. Fournir un outil de travail permettant une meilleure intégration des activités au sein des Unités d'Enseignement.	Phase 1 : Coordinateur Qualité + Validation par conseil des coordinations. Phase 2 : Coordinateurs transversaux et enseignants Phase 3 : Coordinateurs d'UE et enseignants	Participation et engagement des enseignants Diffusion des documents sur les modules e-learning de chaque d'activité d'enseignement. Supervision pour s'assurer de l'uniformisation des contenus.	Documents créés et diffusés. Retours qualitatifs et quantitatif positifs des étudiants (accès à l'information) Retours qualitatif positif des enseignants (meilleure intégration et coordination).

<p>3. Permettre aux délégués de :</p> <p>⇒ <i>Diffuser des informations à leur groupe-classe ;</i></p> <p>⇒ <i>Communiquer entre eux à l'échelle institutionnelle ;</i></p> <p>⇒ <i>Centraliser les comptes rendus, documents de travail et remontées issues des groupes.</i></p>	<p>Création d'un espace « Délégué » sur la Plateforme E-Learning (Moodle)</p>	<p>**</p>	<p>2024-2029</p>	<p>Appropriation de l'espace par les délégués-étudiants</p> <p>Plus grande communication entre les délégués, et les étudiants qu'ils représente.</p> <p>Visibilité du travail des délégués.</p>	<p>Coordinateur qualité, délégués étudiants</p>	<p>Proactivité des délégués (investissement de la plateforme)</p> <p>Mise en œuvre, paramétrage de la page par le coordinateur qualité.</p>	<p>Les délégués s'approprient la page créée sur la plateforme, et l'utilisent comme outil de communication.</p>
<p>4. Redéfinir et spécifier le rôle de délégué étudiant</p> <p>⇒ Clarifier les attendus</p> <p>⇒ Baliser la fonction</p> <p>⇒ Être au plus près des attendus des étudiants et de leurs représentants.</p>	<p>Organiser des élections sans candidats, permettant d'identifier les attendus des étudiants, et les limites des candidats.</p> <p>Alimenter le « Vademecum de délégué », notamment en termes de limites.</p>	<p>**</p>	<p>2025-2029</p> <p>2026-2029</p>	<p>Clarifier le rôle de délégué-étudiant auprès des futurs candidats, et des étudiants qu'ils représentent.</p> <p>Lever les réticences à l'investissement du rôle de délégués</p>	<p>Coordinateur qualité, étudiants, délégués</p>	<p>Organisation d'élections sans candidats.</p> <p>Révision et publication d'un Vademecum délégué sur l'espace e-learning dédié.</p>	<p>Les attentes vis-à-vis du délégué sont clairement définies au sein des groupes-classe, en ce compris les limites de la fonction.</p> <p>Des représentants sont élus dans chaque groupe.</p>

2. Communication externe

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
<p>1. Relancer le développement d'un réseau Alumni, en réponse à la démobilitation de la page Facebook, par les étudiants sortants.</p>	<p>Tenir une mailing-liste des étudiants sortants</p> <p>Développer une plateforme en ligne, dédiée aux anciens étudiants (événements, formation continue, réseautage, emploi ...)</p>	<p>*</p>	<p>2026-2029</p>	<p>Maintenir le lien avec les anciens étudiants.</p> <p>Inviter les anciens étudiants, notamment lors du colloque annuel ou en tant que maître de stage.</p>	<p>Responsable(s) des stages, responsable informatique.</p>	<p>Déploiement et investissement de la plateforme par l'Institut</p>	<p>Réactivité des anciens étudiants.</p>
<p>2. Implémenter une plateforme facilitante et automatisant les communications entre les référents pédagogiques et les maîtres de stage.</p>	<p>Création d'une plateforme stage automatisée.</p>	<p>**</p>	<p>2024-2029</p>	<p>Permettre aux maîtres de stage de suivre les différentes étapes du projet de stage de l'étudiant.</p>	<p>Responsable(s) des stages, responsable informatique.</p>	<p>Implémentation de la plateforme</p>	<p>Meilleure communication entre l'établissement et les maîtres de stage.</p>

3. Créer des partenariats durables avec le monde associatif et professionnel	Démarcher et rencontrer les partenaires récurrents ou centraux sur le marché du travail, afin d'établir les bases d'un partenariat	**	2026-2029	Retour de terrains par rapport à la réalité professionnelle. Accueils récurrents d'étudiants en stage. Interventions lors du colloque annuelle et dans des conférences ponctuelles.	Coordinateur Qualité et responsable administrative des stages (BES)	Rencontre avec le monde professionnel Réponse positive et investissement des partenaires.	Nombre de conventions entre l'Institut et ses partenaires
4. Accroître la communication autour du colloque annuel organisé par l'Institut	Publication sur le site de l'école et auprès de la communauté Alumni Mailing-list à l'ensemble des institutions partenaires et maîtres de stage.	**	2025-2029	Augmenter la visibilité de l'évènement et des activités de recherche menées par les étudiants	Direction, gestionnaire du site web, coordinateurs des épreuves intégrées	Diffusion et tenue du site web	Nombre de participants au colloque annuel

3. Ressources institutionnelles (espaces de travail et de partage)

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
Mettre à disposition des espaces de travail et d'échanges pour les étudiants	Donner accès aux bibliothèques de la Cocof et du CERIA	***	2021-2029	Permettre l'accès à des documents scientifiques et ouvrages	Partenariat avec le PO (Cocof)	Mise à disposition par le PO	Accès aux salles (oui/non)
	Accès au labo-biblio de l'Institut Lallemand sur rendez-vous	***		Permettre l'accès aux épreuves intégrées (TFE)	Direction et coordinateurs des épreuves intégrées	Présence de bénévoles/enseignants pour donner l'accès	
	Accès à une salle AGORA polyvalente, gérée et organisée par les étudiants	***		Permettre l'accès à un espace de travail et de rencontres pour les étudiants.	Etudiants	Bonne gestion par les étudiants	
	Mise à disposition d'une salle permettant la mise en projet (actuellement Snoezelen)	***		Encourager la mise en projet autour d'activités psycho-éducative.	Direction, étudiants et enseignants	Proactivité des enseignants et étudiants.	

**Institut Lallemand – Bachelier Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
Plan d'action**

Axe 2 : Pédagogique (Aide à la réussite, recherche et transition vers le numérique)

1. Aide à la réussite

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
1. Permettre de maintenir un accompagnement qualitatif de chaque profil d'étudiant, en dépit de l'augmentation de la taille des groupes.	Système de titulariat : Chaque groupe de 50 étudiants est accompagné par un enseignant-titulaire (professeur principal), chargé d'accompagner les étudiants à travers l'axe conceptuel (E3), méthodologique (E4) et de stage (E5).	***	2023-2029	Pouvoir détecter et accompagner les besoins spécifiques et difficultés de chaque étudiant, dans une approche longitudinale, et transversale, tout au long de son cursus	Direction Professeurs titulaires (MA en psychologie)	Organisation logistique et des attributions	Qualité de l'accompagnement (retour qualitatif des étudiants) Augmentation du nombre de réussite dans les modules de bloc 1
2. Renforcer l'intégration des outils méthodologiques à la pratique des étudiants	Créer des ponts entre les stages d'immersion, et les activités d'enseignement méthodologique, en ce compris, dans l'épreuve intégrée.	**	2024-2029	Plus grande autonomie sur les lieux de stage Qualité accrue des rapports de stage, sur le plan méthodologique	Enseignants-titulaire (coordinateurs) et enseignant de l'UE 4 (méthodologiques)	Concertation et cohérence entre les activités d'enseignement	Retour qualitatif des étudiants Augmentation des résultats dans l'UE 5 (stage d'immersion)
3. Implémenter un service d'aide à la réussite ⇒ Accompagner et orienter les étudiants ⇒ Soutien méthodologique et psychologique ⇒ Prévention du décrochage académique passif et actif	Embauche d'une personne formée au coaching	***	2024-2029	Accompagner les étudiants dans leurs difficultés administrative, logistiques, et émotionnelles. Lutter contre l'absentéisme Augmenter les taux de réussite	Direction Responsable du service d'aide à la réussite (SAR)	Présence du service et offre de service.	Nombre d'étudiants sollicitant le service Nombre d'étudiants invités par le service (axe préventif) Diminution de l'absentéisme. Nombre de réussite chez les étudiants accompagnés

4. Renforcer la dimension « pratique » et professionnalisante liée aux stages pratique	Augmentation du volume horaire des stages pratiques Mettre en place un dispositif d'accompagnement à mi-parcours (entretiens réflexifs avec chaque étudiant)	**	2024-2029	Préparer les étudiants à la pratique professionnelle, tout en étant accompagnés Accroître la qualité des rapports de stage, et l'articulation entre la théorie et la pratique.	Coordinateurs des stages	Disponibilité des coordinateurs (la charge supplémentaire se fait sur base de la même charge d'encadrement = 20h)	Les délégués s'approprient la page créée sur la plateforme, et l'utilisent comme outil de communication.
---	---	----	-----------	---	--------------------------	---	--

2. Recherche

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
1. Coordination et accompagnement autour de l'axe méthodologique	Engager un coordinateur des épreuves intégrées qui accompagne les étudiants au cours des 3 années, dans les UE méthodologique (activités recherche) Organisation du suivi et de la désignation de promoteurs pour les étudiants	**	2024-2029	Accompagnement longitudinal des étudiants sur 3 ans	Direction, responsable des épreuves intégrées	Engagement et maintien du membre du personnel	Augmenter les réussites au niveau de l'épreuve intégrée.
2. Donner de la visibilité aux travaux de ressources et outils psycho-éducatifs produits par les étudiants.	Archiver et rendre accessibles les travaux des étudiants	**	2021-2029	Visibilité des productions des étudiants.	Responsable du « Labo-biblio », coordinateurs des épreuves intégrées	Archivage et accès aux productions	Nombre de travaux consultés

3. Transition vers le numérique

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
1. Développer des actions d'accompagnement et de formation en vue d'une meilleure appropriation de la plateforme e-learning	Support par le technopédagogue de la Cocof. à destination des étudiants et enseignants	**	2022-2029	Meilleure appropriation de l'outil Moodle	Coordinateur numérique Technopédagogue	Présence et disponibilité du technopédagogue	Réduction de la fracture numérique Appropriation de l'outil par tous

2. Former les enseignants aux bonnes pratiques numériques	Formation à la demande et thématique à destination des enseignants Diffusion de tutos	**	2022-2029	Former les enseignants aux outils numériques	Technopédagogue Coordinateur numérique	Disponibilité du technopédagogue Participation des enseignants	Nombre de participations aux formations Déploiement d'outils numériques par les enseignants.
3. Transition vers le numérique, permettant des activités en co-modalités.	Expérimenter les outils nouveaux en vue d'organiser la co-modalité.	*	2024-2029	Faciliter l'accès aux enseignements au public n'ayant la capacité d'assister physiquement aux cours	Direction, enseignants, coordinateur numérique, technopédagogue	Outils : TBI, micros-cravates, ...	Nombre d'étudiants participant à la comodalité Nombre de cours en comodalité
4. Proposer des outils numériques nouveaux et innovants Implémenter une ludification des apprentissages Concevoir une architecture de la plateforme Moodle, de façon à la rendre accessible et exploitable par tous.	Recensement des besoins : Consultation des enseignants et formateurs. Veille technologique : Recherche et proposition de solutions numériques pertinentes. Maintenance des ressources : Suivi et mise à jour régulière des contenus. Accompagnement sur Moodle : Formation, assistance, structuration des cours.	**	2024-2029	Améliorer l'accessibilité à la plateforme numérique Innover Rendre les apprentissages plus ludiques à travers des outils numériques	Coordinateur numérique, enseignants	Nomination et maintien d'un coordinateur numérique	Nombre d'activités numériques proposées par les enseignants. Nombre de participations accrue des étudiants aux activités numériques proposées par les enseignants.

**Institut Lallemand – Bachelier Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
Plan d'action**

Axe 3 : Démarche qualité

1. Organiser, concerter

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
1. Consolider et pérenniser la démarche qualité	Désigner un coordinateur qualité S'assurer de la formation du coordinateur par AEQES, CPEONS, autre ...	***	2021-2029	Coordination de ma démarche qualité	Direction Coordinateur qualité	Bénéficiaire des heures d'encadrement nécessaires	Evaluation par la direction
2. « Permettre à un plus grand nombre d'acteurs de contribuer aux réflexions et démarches »	Organisation de réunions hebdomadaires réunissant les coordinateurs transversaux, de section, la direction, et le personnel administratif.	***	2024-2029	Intelligences collectives Réflexions communes à la dimension institutionnelle Analyse en temps réel sous le regard de chaque acteur stratégique	Coordinateurs transversaux (qualité, numérique, admission, intégration, mentorat), coordinateurs de section, équipe administrative et d'aide à la réussite, Direction, délégués-étudiants	Présence de l'ensemble des acteurs + heures d'encadrement pour ces derniers	Suivi des plans d'action Diagnostic en temps réel Evolution des plans d'action et autres démarches qualité. Mobilisation des acteurs via les coordinateurs
« Annoncer ce qui n'est pas réalisable »	Organisation de réunions avec les délégués de section, sur base des résultats obtenues lors des enquêtes.	**	2024-2029	Implications des étudiants dans le processus d'évaluation et de concertation.			Implications de tous les acteurs (nombre d'acteurs impliqués)

2. Evaluer, concerter

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
<p>1. Augmenter l'implication des étudiants dans le processus d'évaluation :</p> <p>⇒ « Augmenter significativement les taux de réponses aux enquêtes »</p> <p>⇒ « Valoriser les Évaluation de l'Enseignement par les Étudiants (EEE) »</p>	<p>Campagne de sensibilisation :</p> <p>Communications fréquentes du coordinateurs qualité</p> <p>Présentation des enjeux de la qualité lors des séances d'accueil.</p> <p>Mobilisation des délégués-étudiants dans le processus de sensibilisation</p>	**	2024-2029	<p>Plus grande participation lors des enquêtes sur la qualité</p>	Coordinateur qualité	Présence d'un coordinateur qualité	Augmentation du nombre de répondants lors des enquêtes
<p>2. Implémentation d'outils d'évaluation à destination des étudiants.</p> <p>⇒ « S'assurer de la pertinence des outils d'évaluation »</p> <p>⇒ Amener les étudiants à partager leur vécu sur le dispositif pédagogique dans son ensemble, et dans sa logique intégrée.</p>	<p>Rééditer les questionnaires d'évaluation institutionnelle, en prenant appui sur les "European Standards and Guidelines" (ESG).</p> <p>Rééditer les questionnaires d'évaluation des enseignements</p>	**	2024-2025	<p>Plus grande pertinence des évaluations</p> <p>Être au plus près de la réalité vécue par les étudiants</p> <p>Permettre avec les ESG</p>	Coordinateur qualité, conseil de coordination	Temps de concertation et d'évaluation du dispositif lui-même	Analyse qualitative plus fine des réponses données par les étudiants.

3. Informer

Quoi ? Objectifs/ « Recommandations »	Comment ? Actions	Priorité */***	Quand ? Réalisation/ Echéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui ? Responsable(s)	Conditions de réalisation	Evaluation Indicateurs
<p>1. Accroître la visibilité du processus qualité mené.</p> <p>⇒ « Effort sur la visibilité de la culture qualité à destination des étudiants »</p> <p>⇒ « Travailler la communication concernant la démarche qualité [...] via le site web notamment »</p>	<p>Communiquer les documents actualisés sur le site web de l'Institut</p> <p>Mise en place d'un espace Qualité sur la plateforme e-learning accessible à tous les acteurs</p>	**	2024-2029	<p>Plus grande visibilité sur l'engagement de l'établissement dans le processus qualité.</p> <p>Centralisation des activités et informations sur le processus qualité (rapports, procès-verbaux, enquêtes et résultats d'enquête).</p>	Coordinateur qualité	Accès à un espace sur la plateforme e-learning/site web	Diffusion des différentes informations
<p>2. Concerner, informer, et impliquer les étudiants</p> <p>⇒ « Accroître le sens donné à cette démarche qualité »</p> <p>⇒ « Annoncer ce qui n'est pas réalisable »</p>	<p>Organiser des réunions avec les délégués-étudiants, selon trois modalités :</p> <p>⇒ Discuter les dispositifs en place, leur utilité et leurs contraintes.</p> <p>⇒ Dépouiller et commenter les résultats des enquêtes</p> <p>⇒ Permettre aux délégués de convoquer des réunions, sur des thématiques proposées.</p>	**	2024-2029	<p>Informer sur le processus qualité.</p> <p>Concerner tous les acteurs.</p> <p>Informer sur les actions, leurs sens, leurs contraintes</p>	Coordinateur qualité	Organisation d'un minimum de deux réunions par an	<p>Nombre de réunions organisées</p> <p>Nombre de participants</p>

4. Note réflexive et contextuelle

A. Mise en contexte

La réactualisation du plan d'action 2024-2025 pour la section « Éducateur spécialisé » s'inscrit pleinement dans une dynamique d'amélioration continue, inscrite dans le temps long. Elle repose à la fois sur les exigences liées au pilotage qualité institutionnel, sur les recommandations issues du rapport d'évaluation externe conduit par l'AEQES (2022), ainsi que sur les évolutions progressives observées au sein des pratiques pédagogiques et organisationnelles de la section.

Cette révision s'opère dans un contexte de croissance significative, illustrée par une hausse constante des inscriptions au fil des dernières années. Ainsi, pour l'année académique 2024-2025, la section accueillait 480 étudiants. Ce développement quantitatif interpelle l'organisation et oblige à repenser certains dispositifs, tant sur le plan pédagogique que structurel. Il appelle notamment à des ajustements pour garantir la qualité des parcours de formation, mais aussi pour renforcer les coordinations entre les différents niveaux d'action : activités d'enseignement, unités d'enseignement, cycle d'étude, transversalité, intégration, et professionnalisation.

Le plan 2024-2025 s'inscrit dans la continuité de celui élaboré en 2021. Il en reprend les fondements, tout en leur apportant une structuration renforcée et une cohérence plus affirmée. Il s'agit de proposer une lecture plus stratégique, articulée autour de trois grands axes. Ce nouveau plan capitalise sur les constats issus des évaluations internes et externes, dans une logique d'ajustement progressif et régulier des dispositifs.

Ce document reflète une trajectoire construite dans le temps, soucieuse de préserver les acquis, tout en accompagnant les transformations nécessaires. Il conjugue stabilité et innovation, dans une logique de clarification, de consolidation, d'alignement et d'appropriation collective. Il se structure autour de trois axes d'évolution (organisationnel, pédagogique et qualité) qui font l'objet de développements spécifiques. Chacun d'entre eux articule les constats locaux aux recommandations formulées par le comité d'experts de l'AEQES.

B. Axe 1 – Organisationnel : vers un fonctionnement plus lisible et participatif

Le premier axe prolonge les efforts déjà entrepris pour améliorer la lisibilité et la fluidité du fonctionnement interne de la section, tout en s'inscrivant dans une logique plus large de transversalité à l'échelle de l'institution. Il répond directement à la recommandation AEQES : « Poursuivre le processus d'harmonisation des pratiques entre les sections et renforcer la transversalité entre les équipes ».

Dans cette optique, l'un des leviers essentiels réside dans la mise en place d'une gouvernance pédagogique structurée, incarnée par un conseil hebdomadaire qui réunit les coordinateurs de chaque section, les coordinateurs transversaux, la direction ainsi que les équipes administrative et d'aide à la réussite. Cette instance de pilotage collégiale favorise la circulation de l'information, le partage de responsabilités, la cohérence des orientations pédagogiques, ainsi qu'un ajustement réactif face aux besoins identifiés sur le terrain.

La clarification des rôles, des responsabilités et des circuits de décision reste un objectif prioritaire. Pour ce faire, plusieurs outils ont été développés ou renforcés : organigrammes actualisés, vademecums par unité d'enseignement, plateforme numérique dédiée à la coordination des délégués, espace qualité consultable par les équipes, etc. Ces dispositifs ont pour vocation de soutenir l'appropriation des logiques de fonctionnement par l'ensemble de la communauté éducative.

L'objectif n'est pas seulement d'optimiser les processus internes, mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance et la participation des acteurs aux dynamiques de gouvernance. La lisibilité accrue des rôles et des procédures contribue à une plus grande efficacité collective, tout en rendant possible une implication élargie des étudiants et enseignants dans les choix organisationnels.

La communication externe n'est pas en reste. Elle bénéficie d'un soutien renouvelé, en lien avec la recommandation AEQES : « Renforcer les liens avec les milieux professionnels et valoriser les relations existantes ». Plusieurs actions concrètes ont été initiées dans cette perspective : relance du réseau Alumni, mise en place de plateformes d'échange à destination des partenaires de terrain, valorisation des temps forts de la vie académique (colloques, projets de fin d'études, etc.), projets de partenariats ...

C. Axe 2 – Pédagogique : vers une cohérence renforcée du parcours étudiant

La section « Éducateur spécialisé » accorde, depuis plusieurs années déjà, une attention soutenue à l'accompagnement des étudiants dans leur parcours de formation. Le plan 2024-2025 poursuit cette dynamique et cherche à renforcer la cohérence des dispositifs existants, en les articulant dans une logique de parcours mieux lisible et plus fluide pour les étudiants.

La formalisation du système de titulariat, associée à la mise en place du Service d'aide à la réussite (SAR), vient donner une nouvelle cohérence aux démarches d'accompagnement. Chaque étudiant bénéficie désormais d'un référent clairement identifié, qui assure un suivi longitudinal et facilite l'articulation entre les différents espaces de formation (cours théoriques, stages, travaux personnels, activités de remédiation, etc.). Ces dispositifs visent à proposer un accompagnement différencié,

dès l'entrée en formation, en réponse à la diversité croissante des profils d'étudiants (recommandation AEQES n°7).

Les activités méthodologiques, les projets de recherche et les périodes de stage s'intègrent dans un continuum pédagogique cohérent. Ce dernier permet de mieux baliser le développement progressif des compétences attendues, tout en favorisant une lecture plus claire du parcours pour les étudiants.

Les outils numériques, déjà bien implantés, continuent de se développer dans une stratégie globale. La plateforme Moodle, les dispositifs de co-modalité, ainsi que les démarches de ludification pédagogique sont mobilisés pour renforcer l'accessibilité, l'interactivité et la diversité des modalités d'apprentissage. Ces orientations répondent aux attentes exprimées dans la recommandation AEQES n°6, qui invite à « approfondir l'intégration pédagogique du numérique et accompagner les enseignants dans leur appropriation des outils ».

La diversité des formes d'accompagnement (SAR, ateliers méthodologiques, suivi TFE, soutien individualisé...) traduit une volonté de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des apprenants. Par ailleurs, les actions de développement professionnel des enseignants sont renforcées, notamment par le biais de formations à l'usage des outils numériques et à la diversification des pratiques pédagogiques (recommandation AEQES n°8).

D. Axe 3 – Qualité : renforcer la participation et l'usage des outils

La démarche qualité constitue un fil conducteur transversal dans l'ensemble du plan d'action. Le troisième axe vise donc à consolider cette dynamique en renforçant la structuration des outils, la mobilisation des acteurs, et l'ancrage des pratiques dans les standards européens (ESG).

L'implication effective des étudiants dans les dispositifs d'évaluation et de concertation représente un enjeu majeur. Pour y répondre, des actions de sensibilisation ont été menées, une place plus importante leur est accordée dans les instances, et les résultats des évaluations sont désormais mieux restitués. Ces actions s'inscrivent dans la recommandation AEQES n°3, qui souligne l'importance de « garantir une implication effective des étudiants dans les processus qualité ».

Un espace spécifique a été intégré à la plateforme e-learning de l'établissement, permettant aux étudiants d'accéder aux résultats des évaluations, aux mesures correctrices mises en place, et aux comptes rendus des concertations. Cette démarche vise à rendre les processus qualité plus transparents, compréhensibles et partagés.

La centralisation, la traçabilité et la diffusion des données issues des évaluations sont également renforcées. Cela permet non seulement de valoriser les retours des étudiants,

mais aussi de s'assurer qu'ils soient pris en compte de manière effective dans l'amélioration continue des formations. Ces orientations répondent directement à la recommandation AEQES n°4 : « Systématiser l'analyse et la valorisation des retours des étudiants, et en assurer une restitution effective ».